

Chronique



L'évolution du contexte démographique, un moteur de changement de notre économie ?

Les transformations démographiques constituent l'un des faits marquants des dernières années. La hausse de l'espérance de vie, la baisse importante du taux de fécondité, en passant par l'augmentation du nombre de familles monoparentales, provoquent plusieurs bouleversements dans la société québécoise.

Le vieillissement de la population est un phénomène observable dans plusieurs pays industrialisés. On s'attend à ce que la population québécoise de 65 ans et plus double entre 2011 et 2031, passant de 960 000 à 2 millions. Avez-vous déjà songé que ceci pourrait affecter le fonctionnement de votre entreprise?

Comme il y aura bientôt un plus grand nombre de retraités que de travailleurs, ces derniers seront soumis à des fortes pressions et le défi de la conciliation travail-famille deviendra plus d'actualité que jamais.

De plus, comme l'espérance de vie progresse et que plusieurs aînés souhaitent demeurer actifs sur le marché du travail tout en profitant davantage de souplesse dans leur gestion du temps, il est fort à parier que nos entreprises devront composer avec ce nouvel enjeu afin de combler leur besoin en main-d'œuvre.

Saviez-vous que de nouvelles mesures (souplesse dans les heures de travail, réduction de la semaine de travail, etc.) visant la conciliation travail et vie personnelle, tant chez les jeunes familles que chez les aînés, peut être très profitable pour votre entreprise, mais également pour l'ensemble de la société?

Nos chroniques vous intéressent? Accès Travail Portneuf souhaite informer les employeurs et les travailleurs de Portneuf afin de les aider à faire face au défi de la conciliation travail-famille. Des ateliers et des conférences sur ce thème sont offerts en ce moment, informez-vous sur les dates disponibles auprès de votre chambre de commerce. Si vous avez des commentaires ou des questions sur le sujet, n'hésitez pas à nous contacter au 1-800-897-9910.

Ce projet réalisé par Accès Travail Portneuf, en collaboration avec Consilia, est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés.

